

Directeur(trice): Priscilla Boyer
CPCS - Deuxième cycle en éducation
819 376-5094

Bureau du registraire
1 800 365-0922 ou 819 376-5045
www.uqtr.ca

Grade: Maître ès arts (M.A.)

Crédits: 45

Note

Ce programme mène à l'obtention d'un diplôme de maîtrise en éducation. Il ne permet pas d'obtenir un brevet d'enseignement. Son objectif principal réside dans l'approfondissement des connaissances en éducation, et non dans la formation à l'enseignement.

Présentation

Pour en savoir plus au sujet du programme, veuillez consulter le site web du Département : Maitrises en éducation

En bref

Le profil didactique s'adresse à l'étudiant dont le mémoire porte sur l'enseignement et l'apprentissage des contenus propres à une discipline ou à un champ disciplinaire.

Le programme de maîtrise en éducation avec mémoire représente une occasion de formation à la recherche. Dans cette perspective, les diverses activités d'apprentissage offertes sont structurées afin de permettre à l'étudiant de critiquer, d'analyser, de comparer, de synthétiser et de développer des pratiques, des pensées, des paradigmes et des systèmes de pensée ayant cours en éducation. A cet égard, ce programme constitue une voie d'accès privilégiée au doctorat en éducation.

Objectifs du programme

Le programme vise à permettre à l'étudiant:

- d'acquérir des connaissances en méthodologie de la recherche;
- d'accroître ses capacités de conceptualisation, d'analyse critique;
- <il>de développer des systèmes de représentations, des paradigmes et des pratiques applicables en éducation;
- d'appliquer à un objet d'études en éducation les notions, les méthodologies et les modèles d'analyse et de recherche;
- de faire de la recherche en éducation.

Concentrations, profils, cheminements

La maîtrise en éducation avec mémoire offre trois profils : didactique, psychopédagogie ainsi que fondements et environnements de l'éducation.

Atouts UQTR

Ce programme permet aux étudiants d'obtenir une bourse Universalis Causa

Admission

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne, hiver, été.

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel.

Conditions d'admission

Études au Québec

Base universitaire

Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent en sciences de l'éducation, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 (sur 4,3) ou l'équivalent. Si la personne candidate présente une moyenne entre 3 et 3,2 (sur 4,3) son dossier sera évalué par la direction du comité de programme. En cas de décision favorable, son admission pourra être assujettie à la réussite de cours d'appoint (entre 3 et 9 crédits).

OU

Être titulaire d'un baccalauréat dans un domaine connexe, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 (sur 4,3). Si la personne candidate présente une moyenne cumulative entre 3 et 3,2, son dossier sera évalué par la direction du comité de programme. La personne candidate admise sur la base d'un diplôme connexe aux sciences de l'éducation peut se voir imposer des cours d'appoint (entre 3 et 9 crédits) ou une propédeutique (entre 12 et 30 crédits).

Base expérience

Posséder les connaissances requises en éducation, une formation de premier cycle universitaire et une expérience jugée pertinente de cinq ans en éducation.

La personne candidate dont les connaissances préalables seront jugées insuffisantes peut être admise sous réserve de réussir des cours d'appoint (entre 3 et 9 crédits) ou une propédeutique (entre 12 et 30 crédits), rattachés à l'un ou l'autre des axes suivants :

- Didactique et intervention
- Psychopédagogie
- Fondements de l'éducation
- Méthodologie de recherche

Pour toute personne candidate

- La maîtrise de la langue française est une condition d'admission. Cette maîtrise sera vérifiée à partir du projet préliminaire et des autres documents écrits soumis lors de l'admission. La direction du programme se réserve le droit de convoquer la personne candidate pour un entretien afin de vérifier ses compétences en français.

- La personne candidate ayant réalisé ses études hors Québec doit obligatoirement se soumettre à une épreuve de français (en ligne), et ce, même si sa formation universitaire a été réalisée en français.

- L'épreuve doit être réussie (selon un seuil de réussite adapté à l'épreuve) pour que la personne candidate soit admise. Celle-ci peut se voir imposer des cours d'appoint en français, à réussir lors de la première année suivant l'inscription au programme.

Études hors Québec

Base études hors Québec

Cumuler seize années de scolarité et être détenteur ou détentrice d'un grade de premier cycle (baccalauréat nord-américain, licence ou master 1, selon le système d'éducation, Bac + 3) en sciences de l'éducation ou dans un domaine connexe, avec une moyenne de 3,2 /4,3 ou 12/20 ou son équivalent.

Le dossier de la personne candidate sera évalué par la direction du comité de programme afin de déterminer si des cours d'appoint (3 à 9 crédits) ou une propédeutique (12 à 30 crédits) lui seront exigés, rattachés à l'un ou l'autre des axes suivants :

- Didactique et intervention
- Psychopédagogie

- Fondements de l'éducation
- Méthodologie de recherche

Pour toute personne candidate

- La maîtrise de la langue française est une condition d'admission. Cette maîtrise sera vérifiée à partir du projet préliminaire et des autres documents écrits soumis lors de l'admission. La direction du programme se réserve le droit de convoquer la personne candidate pour un entretien afin de vérifier ses compétences en français.
- La personne candidate ayant réalisé ses études hors Québec doit obligatoirement se soumettre à une épreuve de français (en ligne), et ce, même si sa formation universitaire a été réalisée en français.
- L'épreuve doit être réussie (selon un seuil de réussite adapté à l'épreuve) pour que la personne candidate soit admise. Celle-ci peut se voir imposer des cours d'appoint en français, à réussir lors de la première année suivant l'inscription au programme.

Modalités de sélection des candidatures

Tous les dossiers complets (voir pièces à joindre en appui à la demande) sont analysés par la direction du comité de programmes de cycles supérieurs.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (15 crédits)

- DID6023 Théories et concepts clés dans la recherche en didactique
- DID6024 Didactiques disciplinaires
- EDU6016 Méthodologie de la recherche en éducation (SRE6008)
- PDG6027 Argumentation et problématique (SRE6008)
- SRE6008 Recherche en éducation : fondements et démarches

Cours optionnels (3 à 6 crédits)

L'étudiant peut choisir un ou deux cours dans la liste suivante (3 à 6 crédits)

- EDU6018 Activité de lectures dirigées
- EDU6021 Processus cognitifs et disciplines scolaires
- EDU6023 Fondements de l'intervention auprès d'apprenants en difficulté
- EDU6027 Psychopédagogie, difficultés et troubles d'apprentissages
- EDU6029 Questions éthiques et politiques en éducation
- EDU6030 Psychosociologie en contexte éducatif
- PDG6026 Relation éducative et apprentissage

Cours complémentaires (0 à 3 crédits)

Avec l'approbation du responsable de programme, l'étudiant peut réaliser jusqu'à 3 crédits de cours de deuxième cycle.

Crédits de recherche (24 crédits)

Pour réussir son programme l'étudiant doit réaliser un travail de recherche comptant pour 24 crédits.

Travail de recherche

Mémoire (24 crédits)

Le mémoire couvre un sujet d'étude choisi par l'étudiant dans un champ d'étude relié à l'éducation. L'étudiant mène à terme un

projet spécifique dans une démarche d'exploration rigoureuse et scientifique selon les canons courants de la recherche en éducation. L'étudiant identifie et traite d'une question particulière, développe et argumente une problématique spécifique, se livre à un traitement des sources et recourt à des méthodes éprouvées.

Le rapport de cette recherche est présenté sous forme d'un mémoire dans lequel l'étudiant interprète les résultats en termes de retombées pour l'éducation.

Ce mémoire est évalué par un jury composé de trois professeurs conformément au Règlement des études de cycles supérieurs de l'UQTR. L'un des trois membres du jury doit être choisi à l'extérieur de l'UQTR ou du Département des sciences de l'éducation.

Autres renseignements

Règlements pédagogiques particuliers

Les étudiants inscrits à temps plein devront normaliser leur choix de direction avec le formulaire prévu à cet effet avant la 2e inscription.

Les étudiants inscrits à temps partiel devront normaliser leur choix de direction avec le formulaire prévu à cet effet avant la 3e inscription.

L'étudiant doit déposer son avant-projet de mémoire ou d'essai avant la fin de sa troisième session d'inscription s'il est inscrit à temps complet et avant la fin de sa cinquième session d'inscription s'il est inscrit à temps partiel.

L'étudiant désirant s'inscrire au cours EDU6018 Activité de lectures dirigées (3 crédits) devra obligatoirement contacter la commis aux études avancées au programme afin de l'aviser de son intention d'inscription à ce cours. Il ne sera plus possible pour un étudiant de s'y inscrire lui-même.